

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du samedi 11 novembre 2000 à Marly

1. Ouverture de l'assemblée

Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnes excusées, M. Jean-Marc Oberson, président, informe les membres de l'enregistrement de cette assemblée. Aucune objection n'est soulevée. De plus, aucune remarque n'est formulée quant au mode de convocation et au tractanda.

M. Oberson, poursuit par le point 2 du tractanda.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

73 sociétés sur 84 sont présentes.

5 sociétés sont excusées (La Tour-de-Trême, Sorens, Die Jugendmusik de St-Anton, Remaufens et Hautigny).

6 sociétés sont absentes.

Ces dernières devront s'acquitter de l'amende selon la décision prise lors de notre dernière assemblée.

Six délégués sont nommés scrutateurs.

3. Production musicale de la Société de musique La Gérinia de Marly

Cette très belle prestation est entrecoupée par un petit mot de M. Pierre Nidegger, président de la Gérinia et M. Marcel Burri, responsable de la culture du conseil communal de Marly.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé avec remerciement au secrétaire des protocoles.

5. Rapport du président (Monsieur Jean-Marc Oberson)

Messieurs les Présidents d'Honneur,
Monsieur le Vice-Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous présenter à Marly mon quatrième rapport en tant que président.

La première année fut consacrée à la découverte et la prise en main, la deuxième aux contacts, la troisième aux changements de nos statuts et règlements de fêtes, la quatrième, fût celle de l'application des 3 premières.....

Ce rapport est formé de 2 parties, « passé et futur » contenant un passage plus personnel.

Première partie : la saison écoulée:

Tout d'abord le 22ème camp musical cantonal qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont: commune que nous avons honorée lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association a la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement et au logement et je remercie encore très vivement son conseil communal pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumentale des jeunes de notre canton. Ce partenariat va certainement être modifié à l'avenir, j'y reviendrai au point 14 de cette assemblée.

L'organisation et la conception fondamentale du camp 2000 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas, mais préfère mettre l'accent sur les particularités de cette édition. Outre le formidable concert donné le mercredi soir par l'ensemble de percussion « Anklung Duo » dont l'humour, l'originalité et la qualité musicale furent reconnus par la « standing ovation » des 130 jeunes musiciens. Ce 22ème camp a été marqué par la commande de 2 œuvres à M. Jean-François Michel, professeur de Trompette au conservatoire de Fribourg et soliste international accompagnant très souvent les plus grands Orchestres d'Europe.

Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède.

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, nouveaux responsables de cette sympathique cohorte, Georgette et Gaston Oberson, fidèles parmi les fidèles puisqu'ils étaient présents lors du 1er camp il y a 22 ans, Denise Oberson, Liliane Cornu, Elisabeth Michaux, Corinne Castella, Bernard et Marie-Claire Maillard, Agnès Menoud, Marie-Antoinette Rossier et Betty Clément, tous membres d'honneur de notre association. Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, de leur disponibilité, de leur dévouement et de leur fidélité. Je leur demande de se lever pour que nous puissions les applaudir comme elles le méritent.

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 15ème Fête Cantonale des Jeunes Musiciens, les 16, 17 et 18 juin 2000, ici même à Marly. Il y a environ 5 mois, résonnaient dans cette salle les œuvres d'une vingtaine d'ensembles de jeunes musiciennes et musiciens. Suite à une discussion avec l'un des experts, M. Michel Barras, je vous assure que nous pouvons être fiers de leurs prestations, du travail et des sacrifices consentis pour arriver à ce niveau. Je tiens à remercier très sincèrement le comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et plus spécialement MM. Pascal Kuenlin, président du CO, et Pierre Nidegger, Vice-président. Cher Pascal, cher Pierre. J'ai toujours gardé un souvenir inoubliable de Marly lors de la fête cantonale de nos aînés en 1990, celle des jeunes y sera désormais également associée. Dans le cadre de cette fête cantonale, je tiens à remercier vivement l'association des musiciens vétérans fribourgeois, représenté par son président Monsieur Ricket Verdon, qui a parrainé la création d'un morceau d'ensemble. Cette pièce composée par Monsieur Jean-Claude Kolly a été interprétée en grande première par 700 jeunes lors de la séance de clôture.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le 6 novembre 1999 à Farvagny, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une dizaine de reprises. J'ai pu constater, et cela lors de mes 4 années comme président, que notre Association avait la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, Jean-François Rolle, caissier, Chantal Duruz, secrétaire correspondance, et Olivier Grand, secrétaire protocole qui nous remet cette année son mandat. Pour la commission de musique, qui accomplit un travail titanesque lors du camp musical, mes remerciements vont à Hugo Stern, président, Luc Vonlanthen ; vice-président, Cindy Gothuey ; secrétaire, Sylvie Ayer, Marc Francey et Christophe Crausaz. Je les remercie tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale. Je vous demande de les applaudir.

Pour le futur :

Arrivant à la fin du mandat que vous m'aviez confié à la Tour-de-Trême, il y a 4 ans, je me suis positionné entre les objectifs atteints et ceux qui j'espère vont pouvoir l'être dans un avenir proche.

Je ne vous en citerai qu'un seul :

En reprenant les rênes de l'AFJM en 1996, je vous disais que notre association devait plutôt porter l'appellation : "Association fribourgeoise francophone des jeunes musiciens". Et bien, chers délégués, depuis cet appel lancé outre Sarine, une seule société de langue allemande a rejoint nos rangs. Je pensais que c'était le premier pas vers l'adhésion de toutes les sociétés du canton de fribourg. J'étais un peu trop optimiste. Même si Ogi nous quitte en fin d'année, je veux garder ce même optimisme et croire qu'en 2003, nous organiserons une fête cantonale représentée

avec force par 7 districts. C'est avec ce but premier, que je me représente à vous, chers délégués, pour poursuivre mon mandat.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour la jeunesse instrumentale de notre pays de fribourg.
Merci de votre attention.

6. Rapport du président de la commission musicale (Monsieur Hugo Stern)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers délégués,

Je vous entretenais brièvement l'an passé, lors de notre assemblée, au sujet de la toute nouvelle commission d'intégration des jeunes musiciens. Monsieur Bernard Maillard, président de ladite commission, avait d'ailleurs donné quelques informations à cette occasion. Et bien, je suis en mesure aujourd'hui de vous en dire davantage puisque cette commission a été fondée le 11 décembre 1999, il y a près d'une année. Elle est composée de huit personnes, M. Bernard Maillard, président, M. Michel Bugnon, secrétaire, M. Raphaël Dévaud, représentant du comité cantonal des musiques fribourgeoises, MM. Bernard Fontannaz, Alexandre Gagnaux, Stéphane Mooser, Mlle Sylvia Lehmann et votre serviteur, vice-président.

Ces personnes ont participé à cinq séances de travail, que je me permets de commenter rapidement afin de vous en livrer les lignes conductrices. Le 5 février 2000, nous avons fait une séance de constat et de réflexion, nous avons mis en place des coordonnées et des dossiers administratifs et ce fût le départ de notre travail et de notre réflexion. Le 1^{er} avril 2000, élaboration d'un sondage auprès des jeunes participants au camp de l'AFJM. Ce sondage est également traduit et transmit aux jeunes participants du camp de la Singine qui a eu lieu en octobre dernier. L'idée de séance de travail avec les sociétés est avancée et les dates de ce matin et de la semaine passée ont été retenues. Le 27 mai 2000, l'ordre du jour et le canevas des séances de travail avec les délégués des sociétés est mis en place. L'élaboration d'un questionnaire à l'intention de musiciens ayant abandonné leur activité est remis à chaque membre de la commission. Ceux-ci se chargeront durant l'été de contacter six à huit personnes dans cette situation. Quatrième séance le 2 septembre 2000, la commission établit la liste des sociétés et des invités susceptibles de nous aider à mener à bien notre tâche. La préparation des différentes lettres d'invitation est étudiée et ces documents sont mis au propre. Lors de cette séance, une première synthèse des formulaires de sondage du camp de l'AFJM est aussi analysée et discutée. La dernière séance en date, le 14 octobre 2000, nous avons mis au point le cheminement des séances de la semaine passée et de ce matin, repensé dans ses moindres détails. En cherchant bien tout au fond de ma serviette, j'ai pu mettre la main sur quelques lignes rédigées il y a plus d'une année par M. Richard Tarrès et le comité cantonal des musiques fribourgeoises, lorsqu'ils décidèrent de créer cette commission. Ce bref message décrit précisément les objectifs que nous nous efforçons d'atteindre. Je vous en fait lecture. Je cite : Nous nous proposons de mettre en place une commission cantonale ad hoc chargée de répertorier et d'étudier les problèmes liés au passage à l'intégration des jeunes musiciens dans les rangs de nos fanfares. Cette commission devra mener une consultation dans les sociétés de musique de la cantonal et des ensembles de jeunes musiciens. Sur la base de cet état des lieux et des constats qui seront faits, la commission devrait pouvoir formuler des pistes de réflexion pour nos sociétés de musiques, voir proposer des réponses adaptées et facilement applicables dans nos fanfares. Vous aurez tous compris bien avant de nous faire l'amitié de votre présence à cette assemblée de l'AFJM cet après-midi qu'il n'existe pas de solution miracle pour enrayer les nombreuses défections des jeunes musiciens dans nos sociétés. Quant à nous, nous nous efforcerons de vous apporter autre chose que de simples statistiques stériles qui ne pourraient guère vous aider dans cette difficulté. Nous allons donc faire de notre mieux pour vous proposer un dossier solide avec des propositions concrètes pour essayer d'effectuer des améliorations dans ce domaine. Je tiens à dire un mot : j'ai eu tout à l'heure au téléphone M. Bernard Maillard puisque j'étais moi-même absent pour des raisons musicales à l'assemblée de ce matin à Giffers. Il m'a dit de vous transmettre toute la satisfaction que nous avons eu lors de ces trois séances, de vous dire toute la qualité des échanges qui ont été effectués. Ces demi-journées ont été très riches à ce niveau. Il y a eu beaucoup de sociétés qui ont participé, qui ont apporté des idées vraiment concrètes, la discussion a été riche et nous serons en mesure de mettre tout cela au clair et de vous proposer toutes ces solutions.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne fin d'après-midi.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

Le caissier, M. Jean-François Rolle, nous présente un résumé des comptes de notre association. La nouvelle fortune, diminuée de la perte de l'année écoulée, soit Fr. 2'130.90, s'élève à Fr. 11'242.05. Il nous soumet en détail le bilan ainsi que le compte pertes et profits. Un budget du camp 2001 est présenté à l'assemblée.

Etant donné qu'aucune question n'est posée au caissier, les vérificateurs de la Société de musique La Gérinia de Marly déclarent les comptes exacts et ces derniers sont acceptés par l'assemblée.

Cette dernière adresse un grand merci au caissier.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Cette attribution est du ressort de l'assemblée, mais le comité souhaite tout de même que nous nous déplaçons le plus possible dans notre canton. Pour ce faire, nous effectuons des démarches auprès de certaines sociétés. Ces prises de contacts ont été infructueuses jusqu'à trois minutes avant cette assemblée. En effet, la société des cadets de la Concordia accepte l'organisation de notre prochaine assemblée et comme de coutume le rôle de société vérificatrice des comptes. L'assemblée entérine cette décision.

10. Admissions, démissions, exclusions

Cette année, il n'y a ni admission, ni démission, ni exclusion. Le nombre de société demeure 84.

11. Année statutaire : élection du président, élection du comité, constitution de la commission de musique

Notre président cède sa place à M. Patric Zbinden, vice-président, afin d'effectuer sa réélection. Avec le soutien du comité et de la commission de musique, M. Zbinden propose de confirmer M. Jean-Marc Oberson dans le rôle de président de l'AFJM. L'assemblée accepte par acclamation.

Patric Zbinden, Chantal Duruz, Jean-François Rolle, Hugo Stern et Luc Vonlanthen ont émis le souhait de se représenter. L'assemblée les applaudit.

Suite à la démission de M. Olivier Grand suite un mandat de 4 ans, le comité propose M. Xavier Koenig membre de la société de musique de Le Crêt. Le président de cette dernière fait une présentation toute de finesse. M. Koenig est accepté par acclamation.

12. Rapport relatif à la 15ème Fête cantonale des Jeunes Musiciens Fribourgeois à Marly

Après les remerciements de notre président pour l'excellente organisation de cette fête, la parole est donnée à M. Pascal Kuenlin, président du CO de cette 15ème Fête cantonale.

M. Kuenlin, malgré quelques regrets quant à la participation lors des concerts de gala, remercie les jeunes musiciens d'avoir fait souffler un vent de jeunesse sur Marly. En accord avec notre président, aucun chiffre n'est donné, mais le CO est très satisfait du résultat financier de cette fête. Le label « jeunes » se vend bien. Vive la musique et vive la jeunesse.

13. Fixation du lieu de la prochaine Fête cantonale et des prochaines Rencontres Musicales

Après des remerciements à Marly pour leur très belle fête, M. Patrice Morand, Président du Corps des Cadets de la Ville de Bulle, informe l'assemblée du désir de sa société d'organiser la prochaine Fête Cantonale les 31 mai et 1^{er} juin 2003, ceci lors de la fête de leur bicentenaire. Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

En ce qui concerne l'organisation des prochaines Rencontres Musicales, aucune candidature n'est parvenue au comité. Ce dernier demande à l'assemblée de lui donner la compétence d'attribuer ces Rencontres en cours d'année. L'assemblée accepte cette compétence.

14. 23^{ème} Camp musical 2001

Le prochain camp musical aura lieu du 17 au 20 avril 2001 à Romont. Les inscriptions doivent être remises ce jour ou envoyées par courrier au plus tard le 18 novembre 2000. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus considérées.

La parole est donnée à Marc Francey, membre de la commission musicale. Il rappelle aux délégués de bien faire le nécessaire afin d'informer tous les jeunes de la possibilité de participer à ce camp. De plus, de nombreuses inscriptions ne sont pas signées par toutes les personnes devant le faire (surtout le jeune musicien), si possible à corriger. Luc Vonlanthen communique les dates des tests.

15. Propositions de membres

Aucune proposition n'étant parvenue au comité, le point 16 est tout de suite abordé.

16. Nomination de Membres d'Honneur

Le comité propose à l'assemblée la nomination de M. Olivier Grand, secrétaire protocole sortant du comité. Cette nomination est acceptée par acclamation.

17. Divers

M. Alexandre Pittet, président d'organisation du prochain Concours de Solistes cantonal à Riaz, fait une très belle présentation détaillée du week-end à venir.

A l'aube de l'année 2001, notre président passe la parole à M. Dominique de Buman, président du comité d'organisation de la Fête fédérale de Fribourg. Il remercie l'AFJM pour ce qu'elle fait en faveur des jeunes de ce canton. Il rappelle que la Fédérale a besoin de beaucoup de bras bénévoles.

Notre président informe l'assemblée que l'Etat de Fribourg a fait appel à l'AFJM afin de représenter le canton et sa jeunesse dans le cadre d'Expo.02, le 18 mai 2002. De plus, il communique l'adresse internet du site de la société cantonale des musiques fribourgeoises, www.scmf.ch et rappelle l'existence de notre site www.afjm.ch. Ce dernier offre les services suivants : mise à disposition des comités d'organisation des Fêtes cantonales et Rencontres musicales, liens entre les différentes sociétés, mise à disposition d'un espace à toute société désirant se présenter sur la toile. Pour ce faire, les intéressés peuvent prendre contact avec Jean-François Rolle. De plus, un agenda de toutes les manifestations du canton de Fribourg afin d'éviter toute collusion.

M. Claude Blanc, président de l'Association romande des directeurs de musique, fait une brève présentation de son association. De plus, il informe l'assemblée que M. René Bourquin habitant Le Landeron reprend la présidence de cette dernière. Le délégué fribourgeois est M. Philippe Demierre d'Esmonts.

Un délégué de la société d'Ursy rend attentive l'assemblée au fait que le matériel de percussion mis à disposition lors de fête cantonal devrait être complet, également dans les salles de répétition.

M. Jean-Marc Oberson clôt cette assemblée des délégués.

Semsaes, le 7 octobre 2001

Le secrétaire P.V.
P.O. 
Olivier Grand

Rapport de la Commission de musique

Introduction de JMO

Hugo: Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers délégués,

Après avoir passé quelques années au sein de l'AFJM, nous avons annoncé au comité, en 1999 déjà, le désir de stopper notre activité à l'Assemblée de ce jour.

Luc: Et ce non pas par manque de temps, ni pour des raisons professionnelles, familiales ou encore sportives, mais bien parce qu'on veut "souffler" pendant quelques années avant de rejoindre la Commission de musique des Vétérans Cantonaux.

Hugo: Plus sérieusement, l'organisation annuelle du camp de l'AFJM représente un engagement certain. Pour vous le prouver, nous nous sommes laissés à un petit bilan chiffré, que voici :

-> pleurs : trop sensibles aux larmes de ces pauvres....

Luc: Honnêtement, ces quelques éléments parfois astreignants sont dérisoires en comparaison aux satisfactions récoltées durant ces années. Sans aucun doute, l'enthousiasme de nos jeunes, leur spontanéité, leur joie de vivre et leur envie de faire de la musique ont été l'essence même de notre motivation.

Hugo: Les ateliers et les concerts pédagogiques resteront comme autant de découvertes et de magnifiques rencontres.

La collaboration avec les solistes et les chefs invités, les moments d'intense émotion lors des concerts finaux occuperont un espace privilégié dans notre mémoire.

-> anecdote Maurice André

Luc : Ces années d'AFJM, c'est aussi une belle amitié et de franches rigolades avec vous, membres de la commission de musique et du comité. Merci.

Un merci particulier à Jean-Marc pour ton engagement sans limites.

Nous tenons à associer à ces remerciements Bernard Maillard, Richard Tarrès et Jean-Pierre Rossier pour les jalons qu'ils ont posés.

Merci également à toute l'équipe de cuisine qui nous émerveille chaque année.

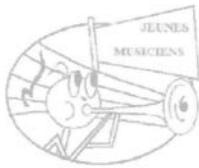
Et merci à toutes nos monitrices et moniteurs quasi bénévoles sans qui il n'y aurait pas de camp.

Hugo:Enfin, merci à vous, chers délégués des sociétés pour la confiance que vous nous avez accordée.

Nous partons le coeur léger, persuadés que vous témoignerez la même confiance à la nouvelle commission de musique.

Bon vent à eux.

Merci de votre attention.



A.F.J.M

**RAPPORT
DU PRÉSIDENT
2000**

11 novembre 2000

Lieu : Marly

Monsieur le Président d'honneur,
Monsieur le Vice-Président d'Honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous présenter à Marly mon quatrième rapport en tant que président.

La première année fut consacrée à la découverte et la prise en main,
la deuxième aux contacts
la troisième aux changements de nos statuts et règlements de fêtes
la quatrième, fût celle de l'application des 3 premières.....

Ce rapport est formé de 2 parties, passée et future contenant un passage plus personnel.

Première partie : la saison écoulée

Tout d'abord le 22^{ème} camp musical cantonal qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont : commune que nous avons honoré lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association à la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement et au logement. Je remercie encore très vivement son conseil communal pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumental des jeunes de notre canton. Partenariat va certainement être modifié à l'avenir, j'y reviendrai au point 14 de cette assemblée.

L'organisation et la conception fondamentale du camp 2000 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas mais préfère mettre l'accent sur les particularités de cette édition. Outre le formidable concert donné le mercredi soir par l'ensemble de percussion « Anklung Duo » dont l'humour, l'originalité et la qualité musicale furent reconnus par la « standing ovation » des 130 jeunes musiciens, ce 22^{ème} camp a été marqué par la commande de 2 œuvres à M. Jean-François Michel, professeur de Trompette au conservatoire de Fribourg et soliste international accompagnant très souvent les plus grands Orchestres d'Europe.

Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède.

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, nouveaux responsables de cette sympathique cohorte, Georgette et Gaston Oberson, fidèles parmi les fidèles puisqu'ils étaient présents lors du 1^{er} camp il y a 22 ans, Denise Oberson, Liliane Cornu, Elisabeth Michaux, Corinne Castella, Bernard et Marie-Claire Maillard, Agnès Menoud, Marie-Antoinette Rossier et Betty Clément, tous membres d'honneur de notre association.

Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, de leur disponibilité, de leur dévouement et de leur fidélité. Je leur demande de se lever pour que nous puissions les applaudir comme elles le méritent.

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 15^{ème} Fête Cantonale des Jeunes Musiciens, les 16, 17 et 18 juin 2000, ici même à Marly. Il y a environ 5 mois, résonnaient dans cette salle les œuvres d'une vingtaine d'ensembles de Jeunes musiciennes et musiciens. Suite à une discussion avec l'un des experts, M. Michel Barras, je vous assure que nous pouvons être fiers de leurs prestations, du travail et des sacrifices consentis pour arriver à ce niveau.

Je tiens à remercier très sincèrement le comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et plus spécialement Messieurs Pascal Kuenlin président du CO et Pierre Nidegger Vice-président. Chers Pascal, cher Pierre, j'ai toujours gardé un souvenir inoubliable de Marly lors de la fête cantonale de nos aînés en 1990, celle des jeunes y sera désormais également associée.

Dans le cadre de cette fête cantonale, je tiens à remercier vivement l'association des musiciens vétérans fribourgeois, ~~représentée par son président Monsieur Ricköt Verdon~~, qui a parrainé la création d'un morceau d'ensemble. Pièce composée par Monsieur Jean-Claude Kolly et interprétée en grande première par 700 jeunes lors de la séance de clôture.